

Projet de Budget 2021

La commission chargée d'étudier le budget 2021 s'est réunie le lundi 23 novembre à 20 h à la salle Mt des Cerfs.

Elle était constituée de Mesdames Rachel Gueissaz, Laurence Varela, Claudia Napoleone et de Messieurs Olivier Favre, Eric Jutzet, Stéphane Mermod, Laurent Buchs en remplacement d'Alain Bonnevaux et du soussigné. Monsieur Jean-René Marguet, excusé n'est pas remplacé.

La Municipalité était présente, hormis Monsieur Pesenti, excusé. Elle était accompagnée de Messieurs Stéphane Champod, secrétaire municipal et Jean-Michel Brandt boursier communal. Nous les remercions pour leur présentation et la qualité des réponses aux questions.

M. le Syndic nous a présenté ce projet de budget 2021 en faisant ressortir le déficit prévu de Chf 11'300 ainsi qu'une marge d'autofinancement de Chf 2'337'550. Pour information, la moyenne de ces dix dernières années est de Chf 3'772'997, ce qui démontre une diminution de cette marge depuis plusieurs exercices. Les investissements se montent à Chf 6'536'300 après déduction des recettes et subsides. En conséquence, l'augmentation de la dette est de Chf 4'198'750 pour un montant total de 20,5 millions à fin 2021. La question de la diminution des investissements et de la priorisation des projets inscrits dans le plan 2020-2025 a été posée. La Municipalité considère que ce plan est raisonnablement ambitieux mais pas luxueux et que des projets pourraient être repoussés dans le temps si nécessaire.

En comparaison du budget 2020, les charges du budget 2021 sont en augmentation de 2,97 % soit Chf 828'050 et les revenus de 3,52 % soit Chf 976'150. Cette situation est liée à une augmentation des rentrées fiscales, à une évolution favorable des retours de la péréquation ainsi qu'à des rendements locatifs entre autres.

Concernant l'épuration des eaux dont le Plan d'Investissement 2020-2025 prévoit la rénovation de la STEP de la Vilette, une somme de Chf 603'150 est attribuée au fonds de rénovation.

Le coût des déchets est réparti entre les communes de Bullet et Sainte-Croix, idem pour l'aménagement de l'éco point aux Rasses. La taxe couvre le 66 % des coûts. La déchetterie, pour la partie dépôt de terre, est encore utilisable pour une période estimée à 5 ans. Une solution est en discussion avec la carrière des Etroits.

Une somme de Chf de 22'000 est inscrite au budget forêts et pâturages pour un inventaire forestier, démarche prévue tous les 15 ans. Le prix du bois est faible à Chf 63 le m³. Nouveau client pour le CAD, Le RSBJ permettra une augmentation des recettes de bois énergie.

L'effectif du personnel est stable à 51,2 EPT. Il est prévu de renforcer le service de police par l'engagement à 60-80 % dès avril 2021 d'un 2^{ème} Assistant en Sécurité Publique (ASP) afin de renforcer entre autres, une présence sur le terrain mais également des tâches administratives.

Nous avons entendu que les obligations légales étaient respectées et que ce budget répondait aux besoins de la commune, en précisant que tout n'est pas maîtrisable.

La Municipalité a répondu aux questions suivantes :

Quelle est la somme limite de l'autofinancement ? Il est possible de réduire l'AF à néant. La conséquence est qu'il faut emprunter de l'argent pour le ménage courant et qu'il n'y a pas d'investissement possible sans passer par une augmentation de la dette. L'objectif de la Municipalité est de maintenir la somme de l'AF à 3 millions. Non atteint en 2021.

- 100.3185 La sonorisation du Conseil Communal. Est-il préférable de prévoir l'achat de matériel de sonorisation plutôt que de passer par une entreprise externe ? Les séances 2021 du CC devraient avoir lieu dans la salle communale. L'espace permet de garantir la distanciation physique et répond ainsi aux exigences sanitaires actuelles. Pas de changement de collaboration prévue pour 2021
- 151.3651 Location MJC. Maintien ou non de cette location ? Oui, même en l'absence de projet momentané, cette location est maintenue. L'objectif est de créer un conseil des jeunes et de travailler à un nouveau projet.
- 170.3011 Sport, traitement du personnel. Quelles sont les raisons de cette diminution ? La commune ne prend plus en charge le salaire de l'employé. La piscine est gérée par une personne indépendante.
- 170.3659 Participation communale à la coop de la piscine. La coop va-t-elle bénéficier en 2021 du subside de Chf 137'550 ainsi que la somme des projets 5 et 6 du plan d'investissements, soit au total Chf 322'550 ? Oui, en plus de la couverture de déficit, des travaux d'entretien sont prévus ainsi que l'élaboration d'un projet de rénovation.
- 430.3011 traitements du personnel. Quel est la raison de l'écart entre les budgets 2020 et 2021 ? Il s'agit d'une nouvelle répartition entre services.
- 610.3011 L'engagement de l'ASP sera-t-il attribué au poste 610.3510 ? non, pour couvrir cette dépense supplémentaire, des tâches de contrôle de parcage, administratives et autres sont prévues.
- 710.3011 Traitements du personnel. Cette somme correspond-elle au salaire de la travailleuse sociale de proximité (ASP) ? Oui.
- 710.3652 Les Trolls en tablier bleu. L'écart entre les budgets 2020 et 2021 est lié à une répartition selon la commune de résidence de l'enfant.

Au terme de cette séance, la commission approuve à l'unanimité la proposition de budget 2021 telle que présentée.

Conclusion

Fondé sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Sur proposition de la Municipalité et entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

- **D'accepter le projet de budget 2021 tel que présenté**

Au nom de la commission, le rapporteur : Claude Michaud

Ste Croix le 28 novembre 2020